

DATE DE LA CONVOCATION : 17 avril 2026

Le jeudi 30 avril 2026, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sis 14, rue Fortuné-Charlot, en séance publique, à 19h00, sous la Présidence de Monsieur Miloud GOUAL, Maire, et de Monsieur Bastien REDDING, Premier adjoint au Maire pour la délibération n° DEL26\_064,

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 35

PRÉSENTS : 26                      VOTANTS : 33

**Étaient présents :**

Miloud GOUAL (absent au moment du vote de la délibération n° DEL26\_064,  
Bastien REDDING, Marine CARPENTIER, Franck GUILLEMIN, Mohamed BOUROUIS,  
Anissa BOUGEANT, Hafid IABASSEN, Dalila KHORBI, Casimir PIERROT,  
Marie-Claire LETY, Tina RAMAH, Diénabou KOUYATE, Stéphane LARTIGUE,  
Gérald BOUTEILLÉ, Isabelle MOSER, Nassira BENOUARI, Landry PERQUIS,  
Mustafa HECIMOVIC, Samir AMAOUCHE, Irina CARMINE, Uriell MARQUEZ,  
Jennifer EL OUARDANI, Jennifer SKIBINE, Thibault PETIT, Manuela MELO,  
Florence MARQUES

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Adélaïde HAMITI donne procuration à Marine CARPENTIER,  
Marylène DELAPLACE donne procuration à Franck GUILLEMIN,  
Giraud PAYET donne procuration à Bastien REDDING,  
Housman BATHILY donne procuration à Stéphane LARTIGUE,  
Cyril JOLY donne procuration à Gérald BOUTEILLÉ,  
Fabrice MESNAGE donne procuration à Manuela MELO,  
Sophie VINCENT donne procuration à Florence MARQUES

**Absents :**

Toufik LAADJAL, Régis PEDANOU

**Secrétaire :**

Thibault PETIT

**La présente liste des délibérations et les extraits de délibérations sont disponibles sur le site internet de la Commune (rubrique le Conseil Municipal)**

- Délibération n° DEL26\_050 : Désignation des représentants du Conseil municipal auprès de la Commission de suivi du site de la station d'épuration Seine Aval - Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne

*Approuvée à l'unanimité*

*est désigné comme représentant titulaire :*

*- Monsieur Casimir PIERROT*

*est désignée comme représentante suppléante :*

*- Madame Dalila KHORBI*

- Délibération n° DEL26\_051 : Création et fixation de la composition de la Commission des Seniors  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_052 : Création d'un Comité social territorial commun entre la commune de Montigny-lès-Cormeilles et le Centre communal 'action sociale de la commune Montigny-lès-Cormeilles  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_053 : Conditions d'exercice du droit à la formation des élus  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_054 : Création de postes pour l'école de musique  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_055 : Actualisation du tableau des effectifs : Création de postes à la suite de réussite à des concours et examen professionnel  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_056 : Attribution d'une indemnité de gardiennage pour l'Église communale Saint-Martin  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_057 : Avis de la commune de Montigny-lès-Cormeilles sur l'extension d'agrément du multi-accueil « Mirabelle »  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_058 : Signature de conventions Imagine R Tiers Payant Scolaire et Imagine R Tiers Payant Étudiants avec la SAS Comutitres  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_059 : Signature de conventions de subventionnement avec les écoles de la commune de Montigny-lès-Cormeilles et les associations  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_060 : Signature de l'avenant n° 1 à la convention tripartite de mise à disposition des collèges de gymnases communaux ou intercommunaux avec le département du Val-d'Oise  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_061 : Signature d'une convention de mise en œuvre de mesures visant à réduire les emballages abandonnés sur la voie publique avec le restaurant McDonald's  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_062 : Débat annuel sur la formation des élus 2025  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_063 : Bilan des acquisitions et des cessions foncières de l'année 2025  
*Approuvée à la majorité*

- Délibération n° DEL26\_064 : Adoption du compte financier unique 2025  
*Approuvée à la majorité*
  
- Délibération n° DEL26\_065 : Présentation du rapport annuel sur l'égalité Femmes - Hommes 2025  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_066 : Vote des taux des taxes directes locales 2026  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_067 : Clôture des autorisations de programme  
*Approuvée à la majorité*
  
- Délibération n° DEL26\_068 : Adoption du budget primitif 2026  
*Approuvée à la majorité*
  
- Délibération n° DEL26\_069 : Versement d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Montigny-lès-Cormeilles  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_070 : Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Montigny Football Club  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_071 : Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Maison des Loisirs et de la Culture  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_072 : Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec le Comité d'activités sociales et culturelles  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_073 : Constitution d'un groupement de commandes entre la commune de Montigny-lès-Cormeilles et le Centre communal d'action sociale de la commune de Montigny-lès-Cormeilles pour la passation d'un contrat d'assurances pour la responsabilité civile et les risques annexes et pour l'assurance protection juridique  
*Approuvée à l'unanimité*
  
- Délibération n° DEL26\_074 : Constitution d'un groupement de commandes entre la commune de Montigny-lès-Cormeilles et le Centre communal d'action sociale de la commune de Montigny-lès-Cormeilles pour la passation d'un marché public de location d'autocars avec chauffeur pour des transports collectifs  
*Approuvée à l'unanimité*

\*\*\*\*\*

Il est possible de consulter le registre des délibérations au service des affaires générales et transversales situé au 3, avenue Aristide-Maillof.

\*\*\*\*\*

Publiée et affichée le 4 mai 2026

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4, boulevard de l'Hautil – 95 000 CERGY) ou par voie dématérialisée, sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Pour le Maire,  
La Conseillère municipale  
déléguée,



**Jennifer SKIBINE**